

Directeur de la maison de santé de Glain, un ouvrage intitulé *Kulturhistorischer Bilderatlas*, t. I-II. Seemann, Leipzig, 1883-1885.

M. E.-J. Dardenne, membre de la Commission royale des Monuments à Andenne, offre à l'Institut, par l'entremise de M. M. De Puydt, un exemplaire de son travail intitulé *Histoire des faïenceries andennaises*.

Des remerciements sont votés aux deux donateurs.

La séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

IV. — PIERRE TOMBALE DU XVI^e SIÈCLE.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

Par la manière comme par le style, ce curieux monument s'apparente au fragment de sculpture que nous avons décrit sous le numéro 1 de cet inventaire (1). Tous deux, taillés dans la pierre noire de Theux, font partie d'un groupe d'œuvres que nous avons situées dans la première moitié du xvi^e siècle et qui furent exécutées dans l'atelier d'un artiste mosan ayant subi fortement l'influence de la Renaissance italienne, à moins qu'il n'en faille faire directement honneur à quelque sculpteur de la péninsule travaillant dans nos régions. L'état de nos connaissances ne permet pas de trancher le problème.

Notre monument funéraire fut découvert vers 1850-1855, par des membres de l'Institut archéologique liégeois examinant les objets que l'on avait remisés dans l'ancienne église Sainte-Ursule, transformée en magasin (2). Il n'est

(1) Voyez ci-dessus pp. 76-78. Sur cette pierre, voy. *Catalogue descriptif du Musée provincial de Liège*. Liège, 1864, p. 32, n° 41.

(2) Lors de son entrée au Musée, ce monument était intact. Son poids empêcha son transport dans les salles de l'étage du palais; il fut abrité sous une galerie de la seconde cour. Malheureusement,

pas interdit de conjecturer qu'il provenait de la cathédrale Saint-Lambert où, sans doute, il se trouvait placé au-dessus d'une autre pierre portant une inscription commémorative.



Quoi qu'il en soit, le monument consiste actuellement en une dalle de 0^m,795 de haut sur 1^m,17 de large, dont la partie extérieure forme un véritable cadre au motif décoratif proprement dit. Celui-ci se divise en deux parties. Le fond consiste en une architecture comportant quatre pilastres réunis entre eux par un entablement que surmonte, au centre, un fronton dont le tympan est percé d'une sorte d'*oculus*. Dans l'entrepilastre du milieu se trouve

un des architectes chargés de la restauration de l'édifice jugea utile de déplacer notre pierre. Exposée pendant près de deux ans aux intempéries et aux dégradations, elle subit les mutilations regrettables dont elle porte la trace.

une niche, dont la partie supérieure est formée par une coquille. De chaque côté de cette niche, dans le panneau situé entre les pilastres, est inscrite une table rectangulaire unie entourée d'un encadrement mouluré. Sur ces tables est gravé en belles capitales romaines, un texte tiré d'une épître de saint Paul ⁽¹⁾; à gauche du spectateur, on lit : *Per hominem mors et*, et à droite : *per homine(m) resurrectio mortuoru(m)*.

Vers la partie extérieure du panneau de droite est suspendue une horloge de forme cubique.

Tout ce fond est d'une sécheresse et d'une indigence qui contrastent d'une manière presque choquante avec la somptuosité à laquelle s'est complu l'artiste dans l'ornementation du sarcophage qui occupe le premier plan. Ce sarcophage, d'une coupe fort gracieuse, est supporté par des pattes de chimère. Sur la dalle qui en forme le couvercle, un cadavre est étendu, la tête soutenue par un volume, les reins ceints d'un linceuil, les mains croisées sur le ventre. Quelques grosses touffes de cheveux, qui semblent les restes d'une couronne monacale, apparaissent autour du crâne dénudé.

Des vers et d'autres animaux hideux grouillent sur les chairs en putréfaction qui s'affaissent, laissant apparaître le squelette. Les orbites vides, le rictus de la face, les tendons et les ossements pointant à travers les chairs, offrent une image désolante de la mort, sous un de ses aspects les plus affligeants.

Le réalisme presque repoussant de ce cadavre répond bien au goût de ce temps. A la même époque, le sculpteur lorrain, Ligier Richier plaçait sur le tombeau de René de Châlons, à Bar-le-Duc, cette impressionnante statue que le langage populaire, si expressif, désigne sous le nom de « l'écorché », mais qui, malgré les ravages destructeurs de la tombe, se dresse superbement, le bras droit replié

(1) L'usure a rendu la lecture de cette inscription très malaisée.

sur la poitrine, la tête levée vers la main gauche qui, bien haut, tend un cœur. Des lèvres décharnées semble sortir un hymne de victoire, un hosannah triomphal, qu'accentue l'attitude tout entière (1).

C'est là, du reste, une exception.

Pas plus que dans les autres monuments analogues que l'on a signalés (2), notre « écorché » n'est traité avec ce sentiment idéaliste : il gît lamentablement et il semble que l'artiste ait voulu établir une forte opposition entre sa misère et la richesse de la paroi du sarcophage sur lequel il repose.

L'imagination du sculpteur, beaucoup plus habile d'ailleurs à disposer l'ornement qu'à rendre la physionomie humaine, s'est donné là libre cours. Des rinceaux charmants se terminent par des bustes d'êtres fantastiques ou de sortes de génies ailés qui, au centre soutiennent une couronne, au milieu de laquelle est sculptée une tête de guerrier casqué. Parmi ces rinceaux de feuillage et de fleurs se jouent deux grues et deux serpents, tandis qu'une chouette, gravement immobile, achève de caractériser la grande part qui revient à l'influence antique dans l'inspiration du monument.

Tout ce morceau, traité dans un goût exquis, n'est pas, pour autant que nous en puissions juger par deux ou trois mauvaises estampes, sans rappeler la sculpture du sarcophage qui surmontait le tombeau d'Erard de la Marck. Il

(1) Sur ce remarquable monument, voy. Th. M. ROEST VAN LIMBURG, *Un monument d'Orange à l'étranger (Le Mausolée pour René de Châlons à Bar-le-Duc)* dans *L'Art flamand et hollandais*, Bruxelles, G. Van Oest et C^e, 2^e année (1905), pp. 165-170, où l'on en trouvera une reproduction.

(2) Sur ces gisants, auxquels le wallon du Hainaut applique le nom bien suggestif d'« hommes à moulons » (moulon = ver), voy. *Jadis*, (Braine-le-Comte), t. II (1898), pp. 75, 95, 106, 159; t. VIII (1904), p. 180; et t. IX (1905), p. 162, où l'on trouvera, entre autres, différentes notes de M. Ch.-J. Comhaire, qui signale notre monument.

est d'ailleurs évident que cette dernière œuvre dut hanter l'imagination des sculpteurs contemporains. Ceci dit, il paraîtra presque inutile d'ajouter que la date de 1650, gravée à la pointe sur notre dalle, ne présente aucun rapport avec l'époque de sa confection.

Faudrait-il conclure de la présence du volume et de la forme de la coiffure que le défunt appartenait aux Ordres ? Ces indices ne paraissent pas concluants.

Joseph BRASSINNE.

Donation par M. le D^r Alexandre d'une collection de monnaies recueillies en Hesbaye.

Le médailleur de l'Institut archéologique liégeois vient de s'enrichir, grâce à la libéralité de M. le D^r Alexandre, notre dévoué et toujours vaillant conservateur, d'une série de 177 monnaies romaines en argent et en billon ainsi que d'une monnaie mérovingienne.

Ces pièces ont toutes été recueillies en Hesbaye, il y a une vingtaine d'années environ, et présentent donc un intérêt tout particulier pour l'archéologie du pays de Liège.

On jugera par l'inventaire ci-après de la variété même de ces monnaies.

RÉPUBLIQUE ROMAINE.

9 pièces : *Gens Antonia* [BABELON. n° 106 (1)], *Gens Appuleia* (IBID., n° 1), *Gens Aquilia* (IBID., n° 9), *Gens Claudia* (IBID., n° 5), *Gens Cornelia* (IBID., n° 25), *Gens Marcia* (IBID., n° 18), *Gens Papiria* (IBID., n° 6), *Gens Porcia* (IBID., n° 5), Anonyme [6^e période] (IBID., n° 226)

ÉPOQUE IMPÉRIALE.

Auguste.

3 monnaies, COHEN (2), n°s 87 (2 exempl.) et 138.

Tibère.

2 » COHEN, n° 2.

Caligula et Auguste.

1 » COHEN, n° 10.

(1) E. BABELON, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine, vulgairement appelées monnaies consulaires*. Paris, 1885-1886.

(2) H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain, communément appelées médailles impériales*. Paris, 1860 (1^{re} édition).